

Les propositions de l'UE pour la réglementation des NGT vont dans le bon sens, estiment l'AFBV et le WGG

L'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV) et son partenaire allemand, le Wissenschaftskreis Genomik und Gentechnik (WGG) sont satisfaits de l'étape importante que constitue la publication des propositions de la Commission européenne pour adapter la réglementation des semences génétiquement modifiées qui date de 2001. Ces propositions devraient faciliter le développement de plantes issues de nouvelles techniques génomiques (NGT) (mutagénèse dirigée, cisgénèse et intragénèse) porteuses d'innovations très attendues.

L'introduction de ces nouvelles techniques dans la boîte à outils des semenciers donnera à l'agriculture européenne les moyens de lutter à armes égales avec celle des grands pays agricoles concurrents ayant déjà modifié leur réglementation. C'est aussi une condition nécessaire pour la réussite du Pacte vert.

Pour l'AFBV et le WGG, cette adaptation de la réglementation pour les plantes modifiées via l'utilisation de ces NGT permettra aux sociétés semencières de développer plus rapidement des variétés adaptées aux besoins des agriculteurs et répondant aux demandes des consommateurs et des industriels et ceci sur un nombre important d'espèces cultivées (grandes cultures, fruits, légumes, pommes de terre, viticulture...).

Pour permettre aux acteurs de la filière d'utiliser ces NGT rapidement, cette réglementation devrait être adoptée avant l'échéance électorale européenne de 2024 ou être une priorité de la législature suivante. Sans le respect de cet agenda, la commercialisation de ces plantes NGT dans l'UE sera reportée de plusieurs années et ce, dans un contexte mondial où la commercialisation de certaines variétés NGT a déjà commencé dans plusieurs pays.

C'est le moment pour l'UE de se montrer ambitieuse pour assurer l'avenir de son agriculture. En rendant accessibles ces nouvelles technologies génomiques elle se dotera de nouveaux outils utiles pour l'aider à réduire les risques liés au changement climatique et préserver sa souveraineté et sa sécurité alimentaires.

Contact Presse AFBV : Gil Kressmann - 06 83 46 55 33 - gil.kressmann@wanadoo.fr